

Domaine **Sciences humaines et
sociales, architecture, sport**

Formation disponible en

Formation initiale

VAE

Modalités de candidature :

Candidatures sur eCandidat, du 01/04/23 au 30/06/23

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : 35939

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Champs sur Marne - Bâtiment Copernic 5 Boulevard Descartes 77420 Champs-sur-Marne

Calendrier :

La rentrée universitaire débute en septembre. Les enseignements à l'université se déroulent de septembre à fin janvier. Ils sont évalués en contrôle continu. A partir de février l'étudiant doit effectuer un stage obligatoire d'au minimum de 12 semaines. Il peut s'effectuer en France ou à l'étranger. La soutenance du mémoire de projet tutoré se déroule en février ou juin en fonction de l'état d'avancement du travail de l'étudiant. La soutenance du mémoire de stage s'effectue en juin ou septembre en fonction des dates du stage de l'étudiant.

Contacts :

MARSAC Antoine
Responsable de formation

BILLY Veronique
Secrétaire pédagogique
Veronique.billy@univ-eiffel.fr
Téléphone : 01 60 95 75 79

Plus d'informations :

Service Information,
Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : -33 1 60 95 76 76



Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs Tourisme et loisirs sportifs



UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
(STAPS)

Licence professionnelle LP

POUR Y ACCÉDER

Public visé : étudiants de 2ème année de Licence, BTS, DUT. La connaissance du secteur sportif et/ou du tourisme est nécessaire. Savoir nager est indispensable. L'étudiant doit avoir un projet de formation clair, être motivé. L'accès à la formation se fait sur dossier suivi d'un entretien individuel.

COMPÉTENCES VISÉES

La Licence professionnelle TLS a pour objectif de former des professionnels (employés ou travailleurs indépendants) qui pourront concevoir et gérer des services liés au tourisme et loisir sportif tant dans le secteur public que privé.

Les étudiants formés auront les compétences pour :

1. Analyser les données du marché du TLS en mettant en place des études légères de faisabilité, de rentabilité ainsi que des études de prospection vers de nouveaux marchés;
2. Elaborer et concevoir des produits et services valorisant la structure d'accueil et le territoire au niveau du loisir culturel et du loisir sportif;
3. Gérer et suivre les projets de développement touristique et participer à l'opérationnalisation de la politique territoriale en matière de TLS. Il sera capable d'apporter ses connaissances et compétences techniques, financières et réglementaires dans les réflexions sur les projets. Il est capable d'animer une équipe pour atteindre les objectifs assignés;
4. Communiquer et promouvoir le TLS sur un territoire (par exemple dans une mairie, une intercommunalité ou un Office du tourisme), dans une structure telle qu'un village vacances, dans une structure associative liée aux sports de loisir (exemple UCPA), dans une structure commerciale vendant les produits du TLS

APRÈS LA FORMATION

Les étudiants peuvent s'inscrire en poursuite d'étude notamment en Master Management du sport. Néanmoins l'objectif majeur est l'accès à la professionnalisation vers des postes de coordonnateur dans les bases de tourisme et de loisirs, de responsable des animations en centres de vacances, des emplois dans les Office de Tourisme chargé du développement du TLS, chargé de mission. Dans le secteur privé : créateur d'entreprise spécialisé dans l'offre de prestations dans le domaine du loisir sportif et touristique, responsable logistique dans une entreprise événementielle.

LES PLUS DE LA FORMATION

L'effectif restreint (maximum 20 étudiants) permet un suivi personnalisé des étudiants. L'évaluation se déroule en cours de formation. Une forte présence des professionnels permet de mettre l'entreprise au cœur de la formation. Les mises en situation professionnelles permettent d'éclairer les cours théoriques. Participation obligatoire à une semaine d'immersion dans une entreprise du secteur du tourisme et du loisir sportif. L'emploi du temps est organisé pour permettre aux étudiants de réaliser leur projet tutoré. Pour plus d'information, accédez au site de la composante : <https://staps.univ-gustave-eiffel.fr/>

Plus d'informations



ANNÉE

Introduction au tourisme et loisirs sportifs (ECTS: 4)

Connaître et maîtriser les outils pour gérer une structure du TLS

Création site web (ECTS: 3)

Marketing (ECTS: 3)

Droit du travail et du tourisme (ECTS: 3)

Gestion comptable (ECTS: 3)

Ressources humaines (ECTS: 3)

Connaître le secteur professionnel du TLS

Création d'entreprise et entrepreneuriat (ECTS: 3)

Séminaires professionnels et internationaux (ECTS: 4)

TLS et développement local

Environnement local, patrimoine et valorisation du territoire (ECTS: 4)

Création de produits touristiques et développement local (ECTS: 4)

Disposer d'une expérience personnelle approfondie des APPN

APPN 1 (ECTS: 2)

APPN 2 (ECTS: 2)

APPN 3 (ECTS: 2)

Communiquer dans au moins une langue étrangère

Anglais (ECTS: 2)

Espagnol (ECTS: 2)

Construire un projet personnel de formation

Projet tutoré (ECTS: 8)

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet dans une entreprise

Stage et suivi (ECTS: 8)